



## Le sport dans les grandes villes

**En manque de terrains pour bâtir de nouveaux équipements, les grandes villes offrent néanmoins un large panel d'activités. Elles prennent également en compte l'aménagement urbain afin de favoriser les activités physiques et ont donné naissance à des pratiques spécifiques telles que le skate, le basket de rue ou les dérivés du football sur surface réduite.**

PRESSION FONCIÈRE, SATURATION DES ÉQUIPEMENTS...

# Les sportifs urbains, pas si bien lotis

**Si les activités proposées sont nombreuses et diverses, les contraintes spatiales pèsent lourdement sur les grandes villes, où le sport associatif a souvent du mal à fédérer des pratiquants plus « indépendants » qu'ailleurs.**

**A** Saint-Plantaire (Indre), charmante bourgade de 550 habitants, faute de joueurs, le court de tennis est depuis longtemps en libre accès. Seuls quelques vacanciers s'adonnent aux plaisirs de la petite balle jaune. « Ici, chaque commune possède un court mais rien n'est organisé autour : pas de club, pas de professeur. Pareil pour la pétanque. Pour le judo, il y a des cours dans une municipalité voisine. Quant aux deux terrains de football, ils sont utilisés le mercredi par les enfants, plus un à deux match le week-end », explique Claude Ageorges, président de l'Entente Sportive Saint-Plantaire-Cuzion-Orsennes, nouveau nom d'un club qui, en raison du maigre vivier de joueurs, a connu deux fusions successives...

À 300 kilomètres de là, au cœur de Paris, le problème est tout autre. Pour réserver un court de tennis municipal, le plus souvent situé en bord de périphérie, il faut s'y prendre à l'avance, surtout pour les créneaux du week-end et de la semaine entre 12 h et 14 h. Et, faute de terrains permettant de répondre à la demande, les clubs de football, de tennis et de badminton pratiquent le numerus clausus. « Dans le cœur de l'agglomération francilienne, le sportif doit faire face aux problèmes de saturation des équipements, ainsi qu'à la faible diversité des lieux de pratique. Sur Paris et sa proche couronne, les installations sportives sont essentiellement composées de salles multisports ou spécialisées, alors qu'en grande couronne il s'agit le plus souvent de plateaux EPS et de terrains de grands jeux », expliquent Benoît

Chardon et Claire Peuvergne, chercheurs à l'Institut régional de développement du sport (IRDS), dans leur dernière enquête sur les pratiques sportives en Île-de-France. Si l'opinion majoritaire voudrait que les citoyens soient les mieux lotis en termes d'infrastructures et d'éventail de disciplines, à l'usage il est difficile de pratiquer certains sports à Paris, Lyon, Marseille, Lille ou Toulouse. Par manque de place, de stades et d'espaces naturels.

## DES ÉQUIPEMENTS EXCENTRÉS...

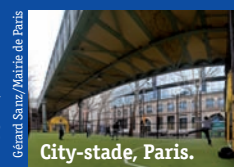
« La première question que pose le sport dans les grandes villes est le temps d'accès aux équipements », souligne Yves Le Villain, directeur des sports et des loisirs à la mairie

## LE HIT-PARADE DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS URBAINS

« Le recensement national des équipements sportifs (RES), mis en place en 2006 à l'initiative du ministère chargé des Sports permet aujourd'hui d'analyser précisément l'offre d'équipements sportifs sur tout le territoire et notamment dans les grandes villes », souligne Benoît Zedet, ingénieur au bureau des équipements sportifs du ministère. On sait ainsi que depuis 2005 on a construit dans les grandes villes 119 salles de musculation-cardiotraining, 66 salles de cours collectifs, 56 salles multisports, 56 terrains de football, 41 plateaux EPS/multisports/city-stades, 25 murs d'escalade, 21 terrains

de basket, 17 salles de gym sportive, 17 terrains de squash, 12 dojos, 12 skate parcs, 11 bassins ludiques, 7 bassins sportifs et 6 bassins mixtes de natation, 10 courts de tennis, 10 terrains de beach-volley, 9 terrains de handball, 8 practices de golf, 8 salles d'escrime, 8 terrains de rugby, 7 salles de boxe, 6 salles d'arts martiaux, 6 salles de tennis de table et 5 pas de tir à l'arc.

([www.res.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr) / lire aussi l'interview intégrale de Benoît Zedet sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org))



Gérard Sanz/Mairie de Paris



Pochat/Presse-Sports



Une matinée par an, les marathoniens prennent possession du macadam parisien.

d'Angers (156 000 habitants). *On peut avoir un centre-ville sous-équipé et, malgré tout, une grande densité de pratique, avec des infrastructures sportives installées en périphérie. À l'inverse, dans la même configuration, on peut rencontrer des équipements sous-utilisés si le temps de trajet s'avère trop grand. À une période, on a excentré stades et gymnases. Aujourd'hui, on essaye de les ramener au centre.* Pour un entraînement d'une heure trente, on considère que le seuil psychologique acceptable se situe autour de 15 à 20 minutes de trajet.

Les sports de plein air souffrent tout particulièrement de la pression foncière, avec un prix du m<sup>2</sup> en constante augmentation. Même le tennis, dont les courts – le plus souvent à ciel libre, parfois couverts – sont pourtant plus faciles à « caser » qu'un stade de foot ou de rugby... « Nous constatons une pénurie de terrains en Île-de-France et plus encore dans les Hauts-de-Seine, où l'on recense un court pour 67 licenciés contre une moyenne nationale de 33 », observe Dominique Agis-Garcin, président de la Ligue des Hauts-de-Seine. Parallèlement, les très polyvalents « plateaux EPS/multisports/city-stades » (1) font désormais partie du paysage urbain. Depuis les

années 1990, on observe aussi une progression du nombre de terrains de basket de rue. Cependant, ces dernières années, on a construit dans les grandes villes bien plus de salles de musculation et de cardio-training que de terrains de football ou de courts de tennis. « Les équipements de plein air ont clairement perdu de la surface ces dix dernières années », souligne Yves Le Villain. Heureusement, il reste à proximité des voies urbaines des zones qu'on ne peut pas faire muter en habitations ou en locaux commerciaux en raison de nuisances sonores ou de risques d'inondation. Dans les grandes villes, c'est là que se trouvent la plupart des terrains de foot, de rugby ou de tennis ».

### ...ET PAS SI NOMBREUX

Que ce soit à Paris, Lyon ou Marseille, le nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants est inférieur à la moyenne nationale. Ce qui fait dire à Benoît Zedet, ingénieur d'études au bureau des équipements sportifs du ministère de la Santé et des Sports, que « relativement à sa population, aucune grande ville n'apparaît comme suréquipée en infrastructures sportives ». Cela explique la généralisation de terrains synthétiques qui

permettent une utilisation six fois supérieure à celle d'un gazon naturel. D'une grande ville à l'autre, on note aussi des différences significatives, avec par exemple seulement 5 % de terrains de grands jeux (foot, rugby) à Paris contre environ 10 % à Marseille, où le ballon rond est une quasi-religion... La répartition des équipements n'est pas non plus homogène au sein d'une commune, les Zus (zones urbaines sensibles) étant généralement sous-équipées.

En revanche, les grandes villes offrent un large éventail d'activités. « La diversité des équipements favorise une plus grande pluralité de pratiques. Ceux-ci permettent également de répondre à tout type de demande sportive : spectacles sportifs, loisirs, scolaire, entraînement, compétition, etc. », confirme Benoît Zedet. Selon l'étude sur « Les pratiques sportives en France » (menée en 2000 par le ministère des Sports et l'Insep et en cours d'actualisation), on ne fait pas moins de sport en ville (84 % des urbains affirment pratiquer une activité physique) qu'à la campagne (81 % des ruraux). Sans surprise, la natation, le ski, le footing, le tennis et la danse figurent parmi les pratiques les plus appréciées des citoyens quand à la campagne

▶ on pratiquera proportionnellement davantage le vélo, la pétanque, la pêche et la chasse. Le football, lui, affiche des niveaux de pratique relativement homogènes sur tout le territoire. Et que l'on ne s'étonne pas que des sports de nature comme la plongée, les activités de montagne ou la voile trouvent plus d'adeptes chez les urbains que chez les ruraux : ils sont pratiqués de façon ponctuelle, à l'occasion des vacances ou lors d'un week-end prolongé, et traduisent sans doute le besoin d'air pur de celui qui vit à l'année au milieu des gaz d'échappement.

### S'APPROPRIER L'ESPACE URBAIN

On espère également que la nouvelle étude de l'Insep et du ministère de la Santé et des Sports donnera de la consistance à l'impression selon laquelle le vélo – qu'il soit personnel ou en libre-service, comme Vélo'v à Lyon ou Vélib' à Paris – prend au quotidien une place de plus en plus grande dans les transports urbains et la dépense physique des citadins... Le roller – voire la trottinette – relève parfois de la même logique, et les très parisiennes rando-rollers du vendredi soir ou du dimanche ont essaimé dans les grandes villes de province. Les amoureux de la Petite reine ont d'ailleurs repris à leur compte ce concept de randonnée de masse (2). Le skate ou le BMX, typiquement urbains, font également aujourd'hui partie du paysage après s'être développés dans les années 80 et 90.

« On a assisté à une conquête sportive de l'espace, note le sociologue Gilles Vielle-Marchiset, maître de Conférences à l'université de Franche-Comté. Cette envie d'évoluer en toute liberté dans des secteurs urbains a parfois occasionné des conflits avec les piétons ou les commerçants. Tous les espaces sont utilisés : les places, les berges de fleuve ou les parcs ».

S'ils préfèrent les jardins et les zones boisées, les adeptes du jogging s'aventurent eux aussi sur ces nouveaux espaces. On vient même d'inventer l'« urban training » : un cours de gym en groupe et en ville, où le mobilier urbain (bancs, escaliers, jeux pour enfants dans les parcs) est détourné pour faire des exercices musculaires. Des disciplines urbaines de deuxième génération comme le football freestyle ou le parkour – cet « art du déplacement » popularisé en 2001 par le film « Yamakasi » – sont également apparues. Sans toutefois obtenir une reconnaissance institutionnelle, d'autant plus qu'elles sont difficiles à quantifier (*lire p 16*). On citera aussi les quelques amateurs d'« urban golf », qui faute de greens se jouent du relief urbain, en n'utilisant néanmoins que certains fers et une balle d'entraîne-

ment semi-rigide pour éviter de causer des dommages... aux personnes et aux biens.

### LE DYNAMISME DU PRIVÉ

Les grandes villes se caractérisent également par une offre privée relativement importante, même si le recensement des équipements sportifs (RES) rappelle qu'il s'agit au plan national d'un phénomène très minoritaire : seuls 6,8% des propriétaires et 7,6% des gestionnaires sont des établissements privés commerciaux. On pense bien sûr aux fameux Gymnase Club(s), devenus depuis Club Med Gym, qui outre l'aérobic et la musculation proposent de multiples activités : aquagym, boxe, yoga, taï chi... Certains établissements, comme L'Usine et ses deux centres très haut de gamme à Paris, misent sur l'innovation (Pilates, Swiss Ball) et le luxe. « Ces entreprises de fitness me semblent arrivées en fin de cycle, estime toutefois Yves Le Villain. Elles doivent sans cesse renouveler leurs activités et disposent d'une surface réduite, souvent dans des endroits complexes à aménager. Surtout, la dépense d'énergie pure et simple n'est plus la demande prioritaire. Ce qu'on voit fleurir en centre-ville, ce sont des spas, des balnéothérapies : ce sont eux les vrais concurrents du fitness, bien plus que des activités sportives traditionnelles ». « Si on prend ce marché spécifique du sport-santé et du bien-être, l'offre associative ne peut rivaliser, observe Mathieu Carlier, ancien délégué Ufolep du Nord. Ceux qui recherchent le fun, des installations de qualité et une prise en main personnalisée iront dans ces clubs de fitness. Car dans le public on utilisera une salle polyvalente, du matériel plus ancien et une sono moins bonne ».

L'offre privée concerne aussi le squash et le tennis, avec une qualité de service (revêtement du terrain, souplesse de réservation, vestiaires, club house) que les clubs municipaux n'offrent pas. Cependant, ce phénomène reste « marginal » selon Dominique Agis-Garcin, président de la Ligue de tennis des Hauts-de-Seine, où 90% des licenciés fréquentent un club associatif. Ces clubs privés proposent tout de même un défi majeur aux structures des grandes municipalités : celui de la convivialité, surtout avec l'avancée en âge des sportifs, comme le fait remarquer Gilles-Vielle Marchiset. « Ces pratiquants plus âgés sont plus sensibles au confort de vestiaires et de douches individuelles. Les équipements publics vont devoir s'adapter ».

On observe enfin l'apparition, en banlieue, parfois dans d'anciens entrepôts ou d'anciennes friches industrielles, de complexes sportifs dédiés à des dérivés du football à effectif réduit : Urban Foot, qui possède cinq centres en périphérie de Paris, Lille et Nantes, ou le Five, installé à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Coût de location d'un terrain : de 60 à 80€ de l'heure, non stop



Les associations peuvent difficilement rivaliser avec l'offre de services des clubs de gym.

de 10 h à minuit. « Ces structures privées séduisent les jeunes actifs grâce à des campagnes de communication ciblées, la souplesse de pratique et l'organisation de tournois, souligne Adil El Ouadehe, chargé de mission à l'Ufolep, qui fréquente régulièrement l'un de ces établissements avec un groupe d'amis. Le tarif, bien que relativement élevé, n'est pas forcément un obstacle quand on divise le prix par trois ou quatre équipes, soit quinze à vingt joueurs ».

Autre formule, à mi-chemin du foot et du squash, le Jorky-ball™ séduit ceux qui recherchent une dépense physique maximum en un minimum de temps : il se pratique en 2x2 sur un terrain de 50m<sup>2</sup> où les murs font partie du jeu. Une trentaine de structures proposent cette activité dans plus d'une vingtaine de villes en France. L'avenir dira s'il s'agit d'un effet de mode ou d'une tendance plus durable.

### INDÉPENDANCE

En résumé, il est bien difficile de faire le portrait du « sportif des grandes villes ». Celui-ci aurait le visage des joggers du dimanche, de ceux qui fréquentent les salles de gym, voire des happy few qui peuvent s'offrir un coach à domicile. Il ressemblerait un peu à celui qui s'exile en périphérie pour taper dans un ballon, ou à cet autre qui se tourne vers des sports de raquettes (badminton, tennis de table, squash) peu gourmands en espace, ou bien s'adonne à un art martial ou un sport de combat qui n'en exige pas trop non plus. Il y a aussi le basketteur, de salle ou de rue. L'amateur de golf ou d'équitation, souvent plus « sélect », prendra sa voiture ; et s'il demeure urbain, sa pratique ne l'est plus. Les sportifs des grandes villes partagent néan-



► moins des traits communs. Tout d'abord, ils arbitrent volontiers entre le sport et des loisirs plus culturels (musique, théâtre, danse) ; à moins, pour les plus jeunes, que leurs parents ne choisissent pour eux. Certaines disciplines comme la capoeira ou les arts du cirque, très prisées des milieux branchés, se situent d'ailleurs à la frontière des deux. Et, plus qu'ailleurs, les enfants se retrouvent tiraillés entre leur leçon de guitare et l'entraînement de handball : on a beau habiter la grande ville, on ne peut être à deux endroits à la fois...

Les contraintes de la vie citadine expliquent également des modalités de pratiques spécifiques : nombreux sont ceux qui courent dans les parcs ou nagent en piscine entre midi et deux. Les fédérations s'adaptent aussi à la pénurie de terrains : à Paris, la très traditionnelle Fédération française de football propose

un championnat dont les matchs se déroulent le lundi soir.

Enfin, la pratique autonome – sans moniteur, sans licence et sans club – est plus développée qu'ailleurs. « Certains, notamment des jeunes salariés ou des cadres supérieurs, conçoivent avant tout le sport comme une activité qui leur permet de prendre soin d'eux : une sorte d'entretien physique et esthétique, qui ne s'accompagne pas forcément de la recherche d'un lien social », relève Mathieu Carlier. Dans ce cas, on démarre son footing ou sa sortie VTT en bas de chez soi, pour optimiser sa séance. Cela s'ajoute au relatif manque d'infrastructures de proximité pour expliquer le plus faible pourcentage de licenciés en ville.

Entre sport de masse et de haut niveau, centre et périphérie, environnement saturé et envie d'espace, allongement de la vie sportive et zap-

ping entre disciplines, individualisme et recherche de convivialité, les grandes villes doivent ainsi intégrer des demandes aussi évolutives que contradictoires. Un challenge proportionnel à leur taille. ●

**BAPTISTE BLANCHET**

(1) Les « city-stades » sont ces espaces de jeu grillagés ou délimités par des palissades en bois, avec des petits buts de football (de la taille de ceux de hand) et des panneaux de basket souvent intégrés à la structure elle-même.

(2) Ces initiatives se veulent parfois utopiques ou visionnaires : il y a quelques années, l'association Périféérique militait pour neutraliser une fois par an le périphérique parisien et organiser sur les 35 km de bitume ainsi libérés « une grande fête populaire du sport, de l'environnement et de la fraternité » ([www.perifeerique.com](http://www.perifeerique.com)).

## L'UFOLEP DANS LES GRANDES VILLES : DES SITUATIONS CONTRASTÉES

À PARIS l'Ufolep représente 950 licenciés, 38 associations et 42 disciplines, avec notamment un championnat de football qui rassemble 14 équipes et une finale de coupe jouée sur le terrain annexe du stade Charléty. Le cyclo sport se manifeste avec un grand prix sur piste disputé au vélodrome Jacques Anquetil (l'ancienne Cipale) et le tennis

est présent dans l'est parisien, avec pour place-forte la vénérable Association Dumas-Voltaire du président Henri Dufau. L'Ufolep existe donc à Paris, mais sa présence demeure bien modeste pour une capitale de plus de deux millions d'habitants. « Cette faiblesse s'explique en partie par le manque de structures : nous avons accès à cinq terrains de football seulement, et pour jouer au tennis il faut aller au bois de Vincennes ou porte de Bagnolet. Difficile d'affirmer une identité de club sans lieu dédié », explique Henri Dufau. L'Ufolep ne dispose plus de délégué depuis plus de dix ans, ni de vrai secrétariat, sauf pour la saisie des licences. Paradoxe : la Ligue de l'enseignement de Paris gère de nombreuses activités sportives à travers les centres d'animation de quartier dont elle assure le fonctionnement, mais sans lien avec l'Ufolep.

À l'inverse, LYON et sa périphérie constituent un bastion de l'Ufolep, avec plus de 18 000 licenciés sur les 21 000 que compte le département. Les bonnes vieilles amicales occupent encore le haut du pavé, y compris en centre-ville, à l'image du puissant Patronage laïque Villette Paul Bert (lire page 25). « Ce modèle fonctionne encore très bien, notamment parce que ces associations sont très attentives à l'accessibilité des



Futsal à Toulouse.

publics les plus populaires et investies dans des dispositifs comme les contrats éducatifs locaux. Nous fédérons aussi les associations des cheminots, de la SNCF, des sapeurs-pompiers ou encore de la préfecture », explique Maryline Faath, directrice de l'Ufolep du Rhône. À MARSEILLE, l'Ufolep joue la carte de l'insertion. Présente dans les quartiers

sud (considérés comme plus huppés) à travers des associations pratiquant le volley, la gymnastique ou les APE, elle l'est aussi dans les quartiers nord autour d'activités comme le foot ou la boxe, souvent organisées dans le cadre de la politique de la ville et des contrats urbains de cohésion sociale passés entre l'État et les collectivités locales.

Par ailleurs, dans une ville en pleine expansion comme TOULOUSE, l'Ufolep se distingue par une activité futsal très dynamique qui réunit 450 licenciés, soit le maximum de la capacité des salles mises à disposition par la mairie dans le cadre d'une convention. Les matchs se déroulent exclusivement le soir, en semaine après le travail, un créneau qui convient particulièrement aux étudiants et aux jeunes actifs.

Dernier exemple, celui de NANTES, où l'Ufolep est très présente, entre autres avec du volley loisir également pratiqué le soir en semaine, et une activité badminton très dynamique. Au total, 8100 adhérents de l'Ufolep habitent la communauté urbaine de Nantes, ce qui ramené à 580 000 habitants donne un taux de pénétration de 1,40 %, sensiblement supérieur à ce qu'il est dans le reste du département de la Loire-Atlantique. ● Ph.B.

# « Notre modèle ne satisfait plus tout le monde »

**Délégué Ufolep du Nord jusqu'à l'an passé, Mathieu Carlier propose désormais des activités physiques en milieu urbain. Cela en fait un observateur privilégié de l'évolution des pratiques et de l'offre associative dans l'agglomération lilloise.**



**Quelles contraintes les associations sportives subissent-elles dans les grandes villes ?**

La principale est la difficulté à obtenir des créneaux horaires. Les réunions d'attribution sont souvent houleuses car il est difficile de satisfaire les nouvelles associations. Les municipalités veillent également à ne pas éparpiller leurs subventions. Malgré cela, si l'on prend l'exemple de l'agglomération lilloise, les structures publiques ne se trouvent pas dans l'obligation de refuser tel ou tel type de public par manque d'équipements ou d'encadrants. Mais les mairies ont aussi tendance à estimer que l'offre est suffisante : à Lille, trois associations sportives Ufolep proposent du volley-ball, or depuis deux ans la mairie nous demande de nous concerter pour qu'à moyen terme il n'en reste plus qu'une. Cela pose problème, car la plupart des dirigeants associatifs sont hostiles à l'idée d'une fusion : ils se consacrent à leur club depuis des années, ils s'y sont fait des amis et n'ont pas envie de voir leur « bébé » disparaître.

**Comment ces associations font-elles face à l'offre privée ?**

À mon sens, ceux qui conçoivent uniquement le sport comme un simple entretien physique préféreront toujours les salles de fitness privées, dont le coût bien plus élevé ne représente pas un frein. Mais des sports traditionnels comme le foot, le basket, la gym ou la GRS résistent bien. Même avec le futsal, une fédération comme l'Ufolep tire son épingle du jeu car notre public, des jeunes issus des quartiers entre 16 et 22 ans, n'ont pas les moyens d'aller jouer dans l'une des quatre structures privées de l'agglomération lilloise : chez nous, cela leur revient à une vingtaine d'euros pour un an de pratique. En revanche, le sportif occasionnel ne trouve ni son compte dans les usines à forme, trop individualistes, ni dans les clubs, trop contraignants dans leurs horaires ou leur dimension compétitive. Par exemple, l'offre associative de tennis n'est plus adaptée pour les pratiquants loisirs : c'est cher et on manque de créneaux horaires. Le modèle demeure la licence FFT à l'année, en faisant partie d'un club. Or les quelques terrains gratuits installés sur la cité universitaire de Lille affichent tous complet au moindre rayon de soleil. Plus



largement, les pratiques et les demandes du public évoluent sans cesse : les seniors et les femmes font plus de sport qu'auparavant, des disciplines émergent, on zappe d'un sport à l'autre. Or on peut regretter que notre réseau associatif ait perdu un petit peu ce côté « veille sociétale », cette capacité à tenir compte de ces tendances, voire à les anticiper. Nous nous sommes refermés sur un modèle qui a longtemps fonctionné mais qui ne satisfait plus tout le monde.

**Vous-même, vous avez créé votre propre structure, baptisée «Arcade», et qui propose de l'«urban training» à Lille...**

Exactement. Les séances ont lieu le samedi matin à 9h30, sans inscription préalable. On achète une carte pour 10 séances, ce qui permet de partir en vacances sans avoir l'impression de gaspiller un cours. Pendant 1 h 30, on trotte, on fait des abdos, des squats, un peu de cardio avec des exercices plus intenses sur des escaliers, des bancs publics, ou en remontant à contre-sens les escalators du métro. Il y a un petit côté transgressif : ça n'est pas interdit, mais pas vraiment autorisé non plus. C'est un peu une déclinaison, façon « sport pour tous », de ce que font les Yamakasi. En plus, on redécouvre sa ville en passant dans des endroits agréables (1). Et, à la fin, tout le monde boit un coup avant de découvrir une activité comme la capoeira, le taï chi ou le fitness outdoor. Ça marche fort car c'est du sport à la carte, ludique et convivial, en bas de chez soi. ●

RECUEILLI PAR B.B.

## ÉQUIPEMENTS DE LOISIR OU DE PRESTIGE ?

*« Proportionnellement, le budget consacré au sport par les villes de plus de 100 000 habitants est plus faible que celui des communes de 20 000 et 40 000 habitants, qui de ce point de vue sont les plus dynamiques », relève Patrick Bayeux, maître de conférences en gestion et droit du sport à l'UFR Staps de Toulouse. Les grandes villes doivent également financer et entretenir des stades pour leurs équipes professionnelles de foot ou de rugby ainsi que des palais omnisports. Sans oublier les subventions versées pour aider les clubs à attirer les meilleurs joueurs. « Il y a des enjeux d'image, une sorte de marketing sportif municipal qui passe par une équipe de haut niveau en foot, rugby, handball, basket ou volley », analyse Jean-Claude Cranga, consultant et ancien directeur des sports de l'agglomération montpelliéraine. Or comme les budgets communaux ne sont pas extensibles il faut faire des choix, parfois au détriment des équipements de loisirs et des pratiques autonomes ou organisées, qui commencent à réclamer des plages horaires trustées jusqu'à présent par les sports dits « institutionnels ». ● B.B.*

(1) Mathieu Carlier et Arcade ont également imaginé une chasse au trésor baptisée « Les Experts Lille » : muni d'un road-book, il s'agit de résoudre une enquête criminelle avec des indices disséminés en centre-ville. À ne pas confondre avec une émission estivale héliportée de la télévision publique...



## Promouvoir l'activité physique en milieu urbain

**L'International Sport and Culture association, dont l'Ufolep est membre, avait fait de l'activité physique dans les grandes villes le thème de son dernier congrès.**

La « promotion de l'activité physique en milieu urbain » est une préoccupation aujourd'hui partagée par de plus en plus de grandes villes. C'était aussi le thème du congrès de l'International Sport and Culture Association (Isca) qui s'est tenu à Copenhague en octobre dernier.

L'exposé des initiatives menées à Hambourg, Mexico, Sao Paulo, Vancouver ou Malmö a permis d'esquisser des stratégies liant aménagement urbain et politique sportive, avec un double but : agir contre la sédentarité, l'obésité ou des problèmes de santé comme la dépression, et rapprocher les citoyens au sein d'une société urbaine devenue très individualiste. L'idée centrale est qu'en réveillant la vitalité de leurs citoyens, les élus des grandes villes ne favorisent pas seulement la santé physique et mentale mais aussi, plus largement, la cohésion sociale et le bien-être général des habitants dont ils ont la charge.

### L'IMPORTANCE DU BÂTI

Si les citadins sont peu actifs, c'est notamment dû à l'informatisation, à la généralisation des tâches de bureau, à l'utilisation de la voiture ou des transports en commun au lieu de la marche ou du vélo. Tout est fait pour se passer de bouger, jusqu'aux escalators mécaniques...

En outre, le patrimoine sportif des villes est souvent vieillissant et peu propice à l'accueil de tous. Les équipements sont aussi parfois trop éloignés des populations ou peu commodes d'accès. Or le bâti urbain est déterminant : planification intelligente du réseau des rues, proximité et accessibilité des installations de loisirs, pistes cyclables, chemins de marche, jeux dans les parcs sont autant d'éléments qui encouragent l'activité physique. Des villes comme Copenhague et Melbourne ont d'ailleurs intégré l'aménagement urbain dans leurs politiques de santé publique et invitent leurs citoyens à marcher et à faire du vélo.

Le réseau des « villes actives » recommande également d'accorder une attention particulière aux familles à bas revenus, aux minorités ethniques, aux enfants, aux handicapés et aux personnes âgées. Il ne faut pas non plus se

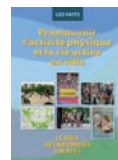
limiter aux activités sportives conventionnelles mais prendre également en compte – avec souplesse et doigté – les pratiques auto-organisées. Enfin, la promotion de l'activité physique dans les grandes villes nécessite la coopération d'acteurs investis dans des secteurs qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble : urbanisme, logement, transports, santé publique, services sociaux, éducation, sport, milieu associatif...

D'autres phénomènes, comme la pollution urbaine, le respect de l'environnement ou encore les problèmes d'insécurité, invitent également les grandes villes et les métropoles à mettre en lien l'activité physique, la santé et la modification de l'environnement bâti et social. Les responsables locaux attachés à l'idée de ville « active » doivent en tout cas s'engager dans une démarche globale



s'ils veulent vraiment encourager les activités physiques pour tous. ●

**BENOIT GALLET,**  
CHARGÉ DE MISSION UFOLEP



Télécharger la brochure « Promouvoir l'activité physique et la vie active en ville » sur [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## PARIS SE MET AU SPORT POUR TOUS

La municipalité parisienne a décidé de mettre l'accent sur le sport de proximité, expliquait l'adjoint chargé des sports, Jean Vuillermoz, dans *La lettre de l'économie du sport* du 4 décembre 2009.

La Ville de Paris, qui s'est dotée en 2008 d'une « mission du développement des pratiques sportives », a ainsi lancé en janvier la carte « Senior + », qui permet d'accéder gratuitement aux activités sportives sans conditions de ressource : « Pour accompagner ce dispositif, de nouvelles activités vont être proposées : aquagym, taekwondo, tennis et marche nordique. » La ville met aussi en place les rencontres « Familles à vos baskets », qui auront lieu chaque semaine sur quatre sites différents : « Des animations et des compétitions sportives se dérouleront dans un esprit de convivialité et dans le but de rassembler toutes les générations. » La capitale organisera également le 7 mars la deuxième édition de l'opération « Femmes en sport », accompagnée de la création d'un label et de la remise des trophées du même nom. La ville lancera aussi dans l'année les « Trophées parisiens de la glisse » : « Cette fête interculturelle viendra couronner les exploits du roller, du skate et du BMX à l'occasion d'un moment unique sur les trois principaux espaces de glisse couverts » dans les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements. Enfin, la ville entend favoriser l'accessibilité des personnes handicapées avec « au moins une piscine et un gymnase » aménagés à cette intention dans chaque arrondissement et l'ouverture de 5 000 heures de créneaux pour des activités handisport. ● Ph.B.

RÉUNIS MI-DÉCEMBRE EN « ÉTATS GÉNÉRAUX »

# Les sports urbains vont-ils sortir de l'ombre ?

**Les États généraux des sports urbains lancés par le secrétariat d'État aux Sports ont donné un coup de projecteur sur ces pratiques pas tout à fait comme les autres.**

**M**ieux connaître et promouvoir les sports urbains, sans pour autant les enfermer dans un carcan ni toucher à leur génétique : tel était l'esprit des trois ateliers-débats organisés par le secrétariat d'État aux Sports dans les coulisses du stade Pierre-de-Coubertin, mercredi 16 décembre à Paris.

Premier point, « les sports urbains sont-ils des sports comme les autres ? » En effet, qu'il s'agisse du skate, du parkour ou du street-ball, ceux-ci semblent rétifs au modèle commun, celui de la compétition et de la « tyrannie du podium ». « Le classement est secondaire et s'efface derrière la beauté du geste » estime le journaliste Olivier Villepreux. Qui observe également, avec un certain sens de la formule : « Avant, les gamins grimpaient aux arbres ; aujourd'hui, ils grimpent sur des abribus. »

Pour le consultant en aménagements récréatifs Éric Adamkiewicz, ces sports ne font d'ailleurs que traduire l'adaptation de l'individu à son « milieu naturel », son « biotope », qui aujourd'hui est le béton. « L'essence-même, c'est le jeu. Or peut-on jouer dans la ville ? » Pas sûr, quand ces pratiques demeurent considérées comme « alternatives » ou perpétuellement « émergentes ». C'est aussi une question de génération, et là les choses pourraient chan-

ger puisque ceux qui pratiquaient ces disciplines il y a quinze ou vingt ans sont aujourd'hui en responsabilité pour les organiser.

Rémi Walter, directeur du club Paris Skate Culture et vice-président de la commission skateboard de la Fédération française de roller-skating, répond parfaitement à ce portrait. Son parcours illustre aussi les contradictions de pratiques tiraillées entre volonté de reconnaissance et goût éperdu de la liberté : « Les skaters ont horreur du mot "sport", il leur donne des boutons. Le skate, c'est fait pour s'éclater ! Pas de contraintes : il suffit de sortir dans la rue ! Rien à voir avec le tennis par exemple, où il faut s'inscrire au club, réserver son cours... » S'il à lui-même créé une association et intégré une fédération, c'est parce que ce vernis de respectabilité rassure les parents et répond au souci de transmettre, d'enseigner. « Mais si on organise des compét', c'est avant tout pour se retrouver et faire la fête le soir ! »

Le skate-board résume bien cet entre-deux dans lequel se situent des pratiques qui souhaitent établir des passerelles avec le monde fédéral sans pour autant vendre leur âme au diable. Le constat vaut notamment pour le BMX, écartelé entre la « race » (la course) et le « freestyle ». Médailles olympiques à l'appui, le BMX race a trouvé sa place au sein de la vénérable

Fédération française de cyclisme tandis que le « freestyle » refuse toute domestication. « Certains riders boycottent même les lieux fermés comme les skate-parcs », a expliqué l'ancien champion John Petit.

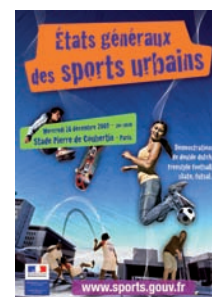
Dans les centres-villes, riders et skaters se trouvent alors parfois en butte aux autorités municipales et l'évocation du cas d'un « roller » parisien, verbalisé en référence à une ordonnance de 1862 prohibant les « jeux dangereux » sur la voie publique, a suscité l'indignation générale. Corinne Frizzi, de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) s'est alors retrouvée isolée pour plaider un certain « vide juridique » et la crainte des maires d'être considérés responsables en cas d'accident corporel d'un piéton.

## COMMENT LES DÉVELOPPER ?

Seconde question à l'ordre du jour : « comment accompagner le développement des sports urbains ? » On entrait là dans le vif du sujet, avec pour première difficulté l'impossibilité de quantifier précisément les pratiquants. Par exemple, les amateurs de roller sont évalués à 6 ou 7 millions pour seulement 47 000 licenciés à la fédération. Faute de mieux, on considère qu'il existe des écarts de un à dix, voire de un à quinze, entre une pratique reconnue par une fédération sportive et une pratique proche mais qui échappe au contrôle de ces fédérations...

Ensuite, le caractère « urbain » de ces pratiques est plus ou moins affirmé : si roller et skate sont clairement issus de la rue et du goudron, il existe aussi de petits skate-parcs en zone rurale. Et si le double-dutch est considéré comme urbain, c'est surtout en référence à une certaine filiation avec la culture hip-hop qui fleurit dans les « quartiers ».

Les problématiques ne sont pas non plus les mêmes. À la différence de pratiques plus « rugueuses », le double-dutch bénéficie de la



## « PLAISIR, LOISIR ET RENCONTRE AVEC LES AUTRES »

Invité à s'exprimer en tribune, Philippe Machu a exposé la démarche d'une fédération comme l'Ufolep envers les sports urbains.

« L'Ufolep a vocation à accueillir ces pratiques et à faciliter leur mise en relation avec les collectivités locales, à travers la gestion de skate-parcs comme à Abbeville et Nantes, ou bien à travers la diffusion d'équipements mobiles pour le skate, le roller et le BMX. Nous faisons aussi dialoguer ces pratiques, avec par exemple un tournoi national qui réunit chaque année à Bourges pratiquants de BMX et de futsal. Pour nous, l'essentiel ne réside pas dans la compétition mais dans le plaisir, le loisir, la sécurisation des pratiques et la rencontre avec les autres : j'y vois une convergence, une affinité avec ces pratiquants à qui les contraintes donnent de l'urticaire mais qui peuvent tout à fait se retrouver dans la prise de responsabilités ou les besoins de formation. »



bienveillance des collectivités locales, qui mettent volontiers leurs installations à disposition d'une pratique à 80 % féminine. Dans ces conditions, la reconnaissance officielle n'est pas une priorité: «*Si nous recevions l'agrément ministériel, ça nous mettrait en difficulté, avec l'obligation de faire appel à des formateurs brevetés*» reconnaît la présidente de la fédération, Nadia Aidli.

La professionnalisation n'en est pas moins un enjeu crucial, et certains jeunes pratiquants, de skate et de parkour notamment, caressent l'espoir de vivre de leur passion. Or le contenu des formations menant aux diplômes d'État exis-

tants sont très éloignés de la réalité de ces pratiques, et propres à démotiver par avance les postulants...

## UNE RECONNAISSANCE, ET APRÈS ?

Avec son intitulé un peu flou – «Nouvelles pratiques, nouvelles cultures: les sports urbains au cœur de la société» – le troisième atelier a surtout servi à introduire le discours de clôture de Rama Yade. La secrétaire d'État a annoncé la création d'un groupe de travail invité à proposer des mesures «*rapidement opérationnelles*» d'ici le printemps. Derrière l'exhortation à se montrer «*inventif*» et à trouver des «*solutions*

*inédites*» pour développer des «*pratiques originales*» où il est parfois difficile de distinguer «*ce qui relève du sport et ce qui relève de l'expression culturelle*», on retiendra surtout le souci affiché d'accorder à celles-ci une reconnaissance que le mouvement sportif leur refuse jusqu'à présent, à l'exception des quelques initiatives menées par des fédérations comme «*l'Ufolep, l'UCPA ou la Fédération française de basket-ball avec son opération "basket en liberté"*».

À défaut de mesures concrètes, il y a là un vrai changement de ton. ●

PHILIPPE BRENOT

## GLISSE URBAINE, SPORTS DE BALLON, PRATIQUES ORIGINALES...

L'état des lieux dressé à Coubertin avait été préparé par un rapport sur les «*sports de rue*»\* qui les classe en trois grandes familles: glisse urbaine, sports de balle sur surface réduite et «*pratiques originales*» n'entrant dans aucun cadre.

**PRATIQUES ORIGINALES** Le *double-dutch* se pratique en équipe de trois ou quatre et consiste à réaliser des figures entre deux longues cordes à sauter, avec deux types d'épreuves: des enchaînements libres et une



épreuve de vitesse où il faut effectuer un maximum de sauts en un temps donné. En France, la pratique s'est développée autour d'une association créée en 1990 et improprement nommée Fédération française de double-dutch. Implantée dans le Val-de-Marne, celle-ci revendique 3000 pratiquants réguliers âgés de 8 à 30 ans et 38 clubs, à quoi s'ajoute une pratique plus diffuse au sein d'associations de gymnastique, d'offices municipaux des sports ou d'établissements scolaires. L'art du déplacement ou *parkour*™ consiste à transformer les éléments du décor urbain en obstacles à franchir par des sauts, des escalades ou des acrobaties. Cette discipline est née dans les années 1980 à Lisse et Évry (Essonne) à l'initiative de David Belle (*lire aussi p. 30*) et du collectif Yamakasi. Plusieurs écoles ou «*chapelles*» souhaitent développer et enseigner cette discipline à laquelle les films «*Yamakasi*» (2001) et «*Banlieue 13*» (2004) ont donné un certain retentissement en en proposant une vision très spectaculaire.

Le *golf urbain*, créé en 2005, est une variante du golf traditionnel adaptée à l'environnement urbain et représenté par deux collectifs: «*Le 19<sup>e</sup> Trou*» à Paris et Urbangolfers à Paris, Perpignan et Toulon.

**GLISSES URBAINES** Rattaché au surf avant de l'être au roller en 1998, le *skateboard* consiste à se déplacer sur une planche à roulettes et à réaliser des figures en jouant avec le mobilier urbain ou

les structures spécifiques des skate-parcs. Il est à 95 % masculin. La pratique du *roller* (roller en ligne ou roller quad) est rattachée à la Fédération française de roller skating, qui organise des compétitions sur piste et sur route et de rink-hockey. Mais les autres pratiques restent «*libres*», comme le roller acrobatique, le slalom, le saut, le roller agressif (pratiqué sur les rampes des skate-parcs) et le street.

Apparu en 1978 sous l'égide de l'association française de bi-cross avant d'être rattaché en 1985 à la Fédération française de cyclisme, le *BMX* se divise en *BMX race*, discipline pleinement intégrée au giron fédéral, et le *BMX freestyle*, qui se divise lui-même en *BMX flat* (figures réalisées sur le sol), *BMX park* (qui utilise les installations des skate-parcs), *dirt* (sauts sur des bosses en terre) et *street* (pratique urbaine libre).



**SPORTS DE BALLE SUR SURFACE RÉDUITE** Le *street-ball* ou *basket de rue* se distingue du basket traditionnel par une pratique en un contre un, en deux contre deux ou en trois contre trois. Le *street-ball* n'est pas intégré à la Fédération française de basket-ball, qui porte cependant «*un regard assez bienveillant*» sur celui-ci. On estime entre deux et quatre millions les pratiquants du *street-ball*, à comparer aux 400 000 licenciés de la FFBB.

Pratiqué sur un terrain de handball, le *futsal*, abréviation du «*futebol de salaõ*» brésilien, se distingue du football par des règles spécifiques ayant notamment trait au comportement des joueurs. Il est notamment pratiqué sous l'égide de l'Union nationale des clubs de futsal (UNCFs), qui réunit 180 clubs et 2000 pratiquants.

\*Signé par Bernard Nieuvaert, chargé de mission à l'insertion par le sport et ancien maire (DVD) de Longjumeau (Essonne).

## Football : faut-il raccrocher les lamelles ?

Apparues il y a une dizaine d'années, les chaussures à lamelles sont au cœur d'une polémique : elles augmenteraient le risque de blessures. Info ou intox ?

L'entraîneur de l'Olympique Lyonnais ne mâche pas ses mots : Claude Puel clame à qui veut l'entendre que les chaussures à lamelles sont « un désastre » et qu'il « les exècre » (1) ! Pourquoi tant de haine ? Parce que, selon lui, ces chaussures sont en grande partie responsables de l'avalanche de blessures qui a récemment touché les



Philippe Brienot

joueurs de l'OL. Dans le milieu du foot, il n'est d'ailleurs pas le seul à montrer du doigt ces concurrentes des crampons, lancées sur le marché par Adidas en 1996 : de nombreux médecins et entraîneurs partagent ses inquiétudes.

« Il est clair que, sur un terrain sec ou sablonneux, les lamelles ont une moins bonne pénétration du sol que les crampons. Résultat, les joueurs glissent : pour compenser ce déséquilibre et tenter de se rétablir, ils utilisent toute les chaînes musculaires des jambes, jusqu'au bassin, en les contractant. D'où des déchirures aux adducteurs ou parfois même des blessures dans la zone du bassin » analyse Emmanuel Orhant, médecin de l'équipe lyonnaise. Ces pathologies sont d'ailleurs assez semblables à celles que l'on observe chez les hockeyeurs sur glace, juchés sur leurs chaussures à lame unique et soumis à une constante instabilité... Si elles se montrent peu habiles sur terrain sec, ces chaussures à lamelles tireraient-elles mieux leur épingle du jeu sur une surface plus grasse ? Hélas non, nous décourage d'emblée Thierry Potiez, médecin de l'US Boulogne. « Sur un terrain mou, certes elles ne glissent pas mais elles s'enfoncent et se bloquent. C'est là que les joueurs peuvent se faire des entorses des chevilles, voire des genoux » précise-t-il. Mais le plus ennuyeux, selon ce professionnel, réside dans le caractère « imprévisible » de cet équipement. « Les joueurs peuvent difficilement anticiper la manière dont leurs chaussures à lamelles vont se comporter. Vont-elles seulement glisser, glisser puis s'accrocher comme c'est souvent le cas sur terrain sec, ou encore bloquer tout de suite ? Du fait de ce comportement qui n'est pas constant, le joueur est pris par surprise, il lui est difficile de s'adapter. Pas étonnant qu'il se blesse... » poursuit-il.

### GARE AUX CONTACTS !

Face à un joueur chaussé de lamelles, ceux qui évoluent avec lui sur le terrain ont tout intérêt à garder leurs distances... Subir un tacle de la part d'un adversaire « cramponné » n'est déjà pas une partie de plaisir ; mais quand les lamelles s'en mêlent, bonjour les dégâts ! « Le crampon provoque un impact rond, bien sûr traumatisant mais n'engendrant le plus souvent aucune plaie. Alors que les lamelles peuvent s'avérer particulièrement tranchantes et provoquer des coupures » note le médecin de l'US Boulogne. Du sang qui coule, il n'en faut pas

plus pour se retrouver illico sur le banc de touche...

Mais alors, si ces fameuses chaussures sont à l'origine de tant de désagréments, pourquoi les joueurs sont-ils si nombreux à les adopter (80% en Ligue 1 et Ligue 2) ? Une simple question de mode et de pression des sponsors, affirment les détracteurs les plus fervents. La réalité est sans doute un

peu moins simple... « Il faut reconnaître que les lamelles présentent des qualités intéressantes sur un terrain intermédiaire, ni trop sec, ni trop lourd : elles sont légères et très dynamiques, permettent de mieux dribbler. On comprend que les attaquants les apprécient » estime Thierry Potiez. Il semblerait aussi qu'elles soient beaucoup plus confortables. Plus de crampons venant appuyer à des endroits précis du pied, donnant parfois la sensation de pointes qui s'enfoncent : avec les lamelles, les appuis sont plus diffus, mieux répartis. « À l'origine, ces chaussures ont été conçues pour assurer une meilleure distribution des pressions sur l'ensemble du pied et éviter ainsi les fractures de fatigue qui survenaient souvent sur le dessus du pied, au niveau des métatarses. Elles visent aussi à assurer une meilleure absorption des chocs et, là aussi, à protéger le pied » explique Emmanuel Orhant.

Alors, pour ou contre les chaussures à lamelles ? Ni l'un, ni l'autre ! La bonne attitude passe sans doute par le fait d'avoir deux paires différentes et de choisir l'une ou l'autre en fonction du terrain. De préférence des crampons pour les surfaces glissantes, et plutôt des lamelles sur les sols durs afin de bénéficier d'un bon amorti. « C'est en tout cas ce que je conseille à mon fils de 11 ans, à qui je n'ai aucunement l'intention d'interdire les lamelles ! » conclut en souriant le médecin de l'OL. ●

ISABELLE GRAVILLON

### • Jogging avec ou sans orteils ?

Que penser des chaussures de running à fine semelle et orteils séparés ? Quand en 2005 la marque italienne Vibram a lancé la chaussure Fivefingers, ce modèle aux doigts de pieds a suscité aux États-Unis un véritable engouement car il donnait le sentiment de marcher pieds nus. La semelle, très fine, permet en effet de protéger la voûte plantaire sans supprimer la sensation du sol. La séparation des cinq orteils renforce les muscles du pied et du bas des jambes, tandis que l'absence d'amorti dans le talon fait travailler la voûte plantaire, ce qui n'est pas le cas des autres chaussures de sport. Les orthopédistes n'en semblent pas moins divisés entre pro et anti-amortisseurs dans le talon. (Le Monde du 24 novembre 2009)



(1) Propos tenus en conférence de presse (L'Équipe des 15 et 27 octobre 2009).